REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-066-216600932-20260617-36D2026-DE

LAROQUE DES ALBÈRES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 17 juin 2026

- Nombre de conseiller en exercice : 19
- Présents à la séance : 15 (+ 3 procurations)
- Date de convocation : 12.06.2026
- Affichage de la convocation : 12.06.2026

DELIBERATION n° 36-2026

OBJET : Subvention aux associations – vote d'une subvention au Comité Intercommunal des Œuvres Sociales du Canton d'Argelès

PRESENTS : Gérard PUJOL, Jean Paul SAGUE, Tanya VANDENBERGHEN, Guillaume COLL, Christine MELICA, Alain NICOLAS, Martine NAUTE, Kurt MAIER, Dominique LOPEZ, Francis RAVILLION, Sylvain MONTERO, Virginie CHAMPENOIS, Hervé HEBERT, Alain VAILS, Alexandra GRISOL

EXCUSES : Mme Nathalie BELLA qui a donné pouvoir de voter à Jean Paul SAGUE, Marine RODRIGUEZ qui a donné pouvoir de voter à M. Alain VALLS, Mme Isabelle CHERON qui a donné pouvoir de voter à Alexandra GRISOL, Mme Florence GIROD

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie CHAMPENOIS

RAPPORTEUR : Gérard PUJOL

*****

Le dossier de demande de subvention du Comité Intercommunal des œuvres sociales du canton d'Argelès étant arrivés tardivement, celui-ci n'a pas pu être soumis au vote de l'assemblée lors du précédent Conseil Municipal.

Ce dossier ayant été instruit, il convient aujourd'hui de se prononcer sur le montant de subvention pouvant lui être octroyé.

Il est proposé à l'Assemblée le montant suivant :

- CIOSCA : 5093.77€

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERE et à l'UNANIMITE,

- **VALIDE** le montant proposé,
- **AUTORISE** le maire à procéder à son versement et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,
M. le Maire, Gérard PUJOL

MAIRIE DE LAROQUE DES ALBERES